

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° EAU/AUT/26/0148 du 14 juillet 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à la société Elite Building Sàrl l'autorisation pour la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « 12, rue de l'Ecole » à Hagen.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans un délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre

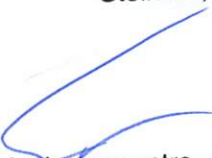


Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

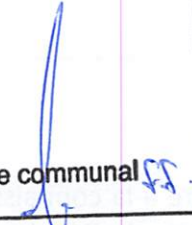
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du **29 JUL. 2026**

Steinfort, le **29 JUL. 2026**


Le bourgmestre




Le secrétaire communal